

Le service public postal participe au droit à la communication pour tous

**Défendre le service public postal, c'est donner du sens à son travail et préserver ses conditions de travail. Le 29 septembre, faisons-nous entendre !
Avec nos collègues, décidons et organisons la mobilisation !**

Répondons aux besoins de la population : chaque salarié-e du Groupe La Poste est une postière ou un postier à part entière. Chacune et chacun est acteur du service public postal et contribue pleinement à ses missions au service de la population. Distribution et des colis, du courrier, de la presse..., accueil du public, services bancaires, collecte, traitement, livraison, téléphonie, activités sociales et financières... que l'on soit à La Poste SA, DPD, Chronopost, Docaposte, Viapost, La Banque Postale... **notre travail répond à des besoins essentiels de la population.**

Les restructurations, fermetures d'entreprise, externalisations et internalisations se font sans aucune considération pour les collègues.

Les organisations de travail qui ne permettent pas de réaliser nos missions correctement dégradent nos conditions de travail et détériorent le service public. Les postières et les postiers sont trop souvent en première ligne devant la population pour expliquer les choix incohérents du groupe. Un bureau fermé, c'est un accès de proximité en moins et des kilomètres, voire une privation complète pour les usagers. Un emploi supprimé, c'est une mission de plus pour ceux qui restent. Une tournée supprimée ou restructurée de livreur ou de facteur, c'est un service dégradé pour la population.

La CGT FAPT refuse cette logique. Il faut des emplois et des moyens pour le service public postal de qualité !

Nous exigeons :

- ✓ L'appropriation publique des activités liées à la distribution tout objet, le service public postal
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois dans les entreprises du Groupe La Poste
- ✓ La mise en place d'organisations de travail qui permettent de faire un travail de qualité sans dégrader la santé des postières et des postiers.
- ✓ Des embauches massives en CDI pour mettre fin à la précarité et « au turn over »
- ✓ Le maintien et le développement d'une présence postale de proximité, avec des bureaux ouverts et accessibles.
- ✓ Des moyens humains et formés permettant de garantir la qualité et la continuité du service.
- ✓ La reconnaissance de la pénibilité, des qualifications et de l'expérience des personnels.
- ✓ La symbiose des entreprises du groupe plutôt que la mise en concurrence (notamment au colis mais pas seulement)

Le service public postal doit répondre aux besoins de la population dans le cadre du droit à la communication !

et surtout pas à la recherche permanente de rentabilité !

Le 29 septembre, soyons dans l'action, rejoignons la CGT

